

# Contrat de filière livre

## Dispositif Librairies

### **Composition de la demande et modalités de dépôt**

#### COMPOSITION DU DOSSIER DE DEMANDE

---

##### **Pièces à fournir pour l'ensemble des volets**

- Une lettre de demande de subvention, comportant obligatoirement le montant d'aide demandée, à l'attention du Directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Président du Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Présidente du CNL ;
- Le formulaire de demande de subvention dûment complété et signé – un seul exemplaire quelque soit le nombre de volets déposés ;
- Le/les plan/s de financement dûment complété/s et signé/s, selon les volets déposés : budget prévisionnel équilibré avec les montants hors taxes des opérations, comprenant le montant de la subvention demandée et les autres concours financiers demandés ou obtenus ;
- Une présentation détaillée et argumentée des projets sur lequel porte la/les demande/s ;
- Le bilan et le compte de résultat détaillés du dernier exercice clos (sauf pour les créations) ;
- Les devis relatifs aux dépenses envisagées et sur lesquelles porte la/les demande/s ;
- Un extrait Kbis ou un Avis de Situation SIRENE datant de moins de trois mois (pour les projets de création, ces documents seront obligatoirement transmis en cas d'attribution de subvention) ;
- Une attestation sur l'honneur de déclaration à la Sofia (sauf pour les créations ou reprises) ;
- Une attestation sur l'honneur de respect de la Convention collective nationale de la librairie (sauf pour les créations ou reprises) ;
- Une attestation de régularité fiscale (sauf pour les créations ou reprises) ;
- Le relevé d'identité bancaire de la librairie ;
- Pour les libraires ayant bénéficié d'une aide dans le cadre du Contrat de filière Livre 2020-2023, un bilan du/es projet/s réalisé/s à la date du dépôt.

**NB : les justificatifs listés ci-dessus ne doivent pas être dupliqués si la demande concerne plusieurs volets.**

##### **Pièces complémentaires selon la nature du projet déposé :**

###### **Volet 1/ Investissements**

- Une étude de marché pour les projets de création ;
- Le compte de résultat prévisionnel à trois ans pour les projets de création, de reprise, de déménagement, ainsi que d'agrandissement et d'aménagement dès lors que le montant du projet est supérieur à 10 000 € ;
- Le plan de trésorerie mensuelle pour la 1<sup>re</sup> année pour les projets de création et de reprise ;
- La promesse de vente, le protocole d'accord pour les projets de reprise ;
- Le CV des porteurs de projets et les documents attestant d'une formation suffisante à la gestion d'une librairie pour les créateurs ou repreneurs entrant dans la profession ;
- Les statuts de l'entreprise ;

- Le contrat de bail.

### **Volet 2/ Assortiment**

- La répartition, ventilation et rotation de l'assortiment existant (cf. tableau modèle) ;
- Une présentation des actions réalisées pour la mise en avant de l'assortiment existant (vitrines, tables thématiques, etc.) ;
- L'état du stock âgé (cf. tableau modèle) ;
- La présentation du projet comportera obligatoirement le détail du projet d'assortiment : rayons, éditeurs, auteurs, thématiques, actions prévues pour la mise en avant du nouvel assortiment, etc. ;

### **Volet 4/ Action culturelle**

- Le programme prévisionnel de l'année à venir (projet de rencontres, nature et nombre d'animations mensuelles...). La liste détaillée des auteurs invités et des animations au-delà de 3 mois n'est pas exigée ;
- Le programme de l'année précédente et un bilan qualitatif, accompagné le cas échéant d'un dossier de presse ;
- Quelques devis et factures représentatifs des opérations envisagées : note de cession d'auteur, frais d'hébergement, de transport, d'impression, etc. ;

### **Volet 5/ Emploi**

- Le compte de résultat prévisionnel à trois ans ;
- La fiche de poste ;
- Le contrat de travail, ou d'alternance, préexistant signé par les deux parties dans le cas d'une transformation d'alternance en CDI ou de CDD en CDI.

**Tout document susceptible à une meilleure compréhension du dossier pourra être demandé par le comité technique.**

## **MODALITÉS DE DÉPÔT**

---

Un **exemplaire numérique du dossier complet** aux destinataires suivants :

**DRAC Auvergne-Rhône-Alpes**, Service livre et lecture : [drac.ara-ll@culture.gouv.fr](mailto:drac.ara-ll@culture.gouv.fr)

**Région Auvergne-Rhône-Alpes**, Service Industries culturelles : [dcplivre@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dcplivre@auvergnerhonealpes.fr)

**Agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture**, mission économie du livre :

[n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org) et [c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

### **Calendrier 2022**

- 1<sup>er</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 31 janvier 2022**
- 2<sup>e</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 9 mai 2022**
- 3<sup>e</sup> appel à projets, date limite de dépôt des dossiers : **lundi 24 octobre 2022**

### **Composition du dossier numérique**

- Tous les fichiers du dossier devront obligatoirement être au **format PDF** (sauf document/s Excel)
- Tous les fichiers seront intitulés de la façon suivante : **Nom de la librairie-nature du document.pdf**
- **Le transfert des fichiers s'effectuera à l'aide d'un lien de transfert sur la plateforme Wetransfer**
- Le mail aura pour **objet : Contrat de filière Librairies + le nom de votre librairie** et **devra obligatoirement mentionner :**

- Le nom et prénom du responsable du dossier
- Le nom de la librairie
- L'adresse de la librairie

### **Contacts renseignements**

	<b>Départements</b>	<b>Interlocuteur/trice</b>	<b>Mails</b>
<b>DRAC Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>26, 38, 73</b>	Anne-Marie Boyer	<a href="mailto:anne-marie.boyer@culture.gouv.fr">anne-marie.boyer@culture.gouv.fr</a>
	<b>01, 69, Métropole de Lyon, 74</b>	Noëlle Drognat-Landré	<a href="mailto:noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr">noelle.drognat-landre@culture.gouv.fr</a>
	<b>03, 07, 15, 42, 43, 63</b>	Nicolas Douez	<a href="mailto:nicolas.douez@culture.gouv.fr">nicolas.douez@culture.gouv.fr</a>
<b>Région Auvergne-Rhône-Alpes</b>	<b>01, 07, 26, 38, 42, 69, Métropole de Lyon, 73, 74</b>	Alexandra Aizier-Bruckert	<a href="mailto:alexandra.aizier-bruckert@auvergnerhonealpes.fr">alexandra.aizier-bruckert@auvergnerhonealpes.fr</a>
	<b>03, 15, 43, 63</b>	Marie-Cécile Brunet	<a href="mailto:marie-cecile.brunet@auvergnerhonealpes.fr">marie-cecile.brunet@auvergnerhonealpes.fr</a>
<b>Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture</b>	<b>Tous les départements</b>	Narges Temimi	<a href="mailto:n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org">n.temimi@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</a>
		Charline Roguet	<a href="mailto:c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org">c.roguet@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org</a>